

ELABORATION DU PLUi de la Communauté des Communes du Diois

COMPTE-RENDU	Réunion n°16
DATE	21/06/2022 - 18h00
LIEU	Salle polyvalente de Menglon
PARTICIPANTS	25 personnes
OBJET	Réunion de concertation – élaboration du PADD

PIÈCE JOINTE au COMPTE-RENDU

PJ : Présentation powerpoint

Après avoir rappelé les objectifs, la portée, le contenu et la place d'un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) au sein du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), les habitants du bassin de vie de Menglon ont été invités à formuler leurs propositions pour le devenir du territoire à l'horizon 2035. L'atelier a été rythmé en 3 temps intégrant un rappel des principales problématiques identifiées lors de la phase diagnostic du PLUi et une phase d'expression libre et de débat entre les habitants sur 3 grandes thématiques :

- Thématique 1 « organisation territoriale, foncier, équipements et habitat ». Plusieurs questions stratégiques introductives ont été posées pour engager la réflexion et les échanges entre habitants :
 - Quelles évolutions démographiques et sociales pour le Diois dans les 10 ans à venir ?
 - Quelles seront les formes d'habitat et les manières d'habiter en 2035 dans le Diois ?
 - Quelle organisation du territoire serait-il souhaitable pour les décennies à venir (répartition des logements, équipements, services...) ?
- Thématique 2 « économie, emploi, agriculture, tourisme » avec comme question transversale : quels modes de développement et activités économiques faut-il privilégier à l'avenir ?
- Thématique 3 « mobilité, énergies, ressources naturelles, biodiversité, paysage et patrimoine » avec comme questions stratégiques :
 - Quelles priorités en matière de déplacement et d'infrastructures « réseaux » sur le territoire ?
 - Quelle ambition et comment assurer la transition énergétique du territoire d'ici 2035 ?
 - Comment optimiser l'utilisation des ressources du territoire (sous-sol, sol, air, eau...) et gérer la dépendance aux ressources conventionnelles (pétrole, béton...) ?
 - Quel patrimoine naturel, paysager et bâti léguer à vos enfants (générations futures) ?

L'atelier a été organisé sous forme de 3 tables rondes réunissant environ 8 habitants chacune. Il ressort en synthèse des 3 tables rondes les orientations et objectifs suivants exprimés par les habitants¹ :

¹ Ces orientations peuvent parfois être contradictoires les unes avec les autres. Elles sont reprises in extenso ce qui peut donner lieu à des répétitions.

Thématique 1 « organisation territoriale, foncier, équipements et habitat »

Démographie / population

- Conditionner l'évolution démographique à l'existence d'emplois et de transports
- Augmenter la population tout en gérant la population existante
- Accueillir des jeunes actifs
- Favoriser l'installation de personnes

Habitat / logement

- Créer des logements plus petits et des logements sociaux
- Travailler sur les logements non occupés et insalubres. Aider les propriétaires
- Réguler la spéculation des biens immobiliers
- Envisager davantage de maîtrise foncière
- Instaurer des permis de louer (Airbnb)
- Faire des logements aidés financièrement
- Privilégier la réhabilitation de l'existant par rapport à la construction neuve
- Diviser les grands logements en plusieurs
- Créer du locatif
- Prendre en compte et organiser les habitats légers
- Développer l'habitat intergénérationnel
- Développer une stratégie de gestion des logements appartenant aux personnes vieillissantes
- Développer la colocation dans les grandes maisons
- Assurer une meilleure occupation des bâtiments existants
- Créer des structures d'accueil pour les personnes âgées et les personnes à faibles revenus
- Faire en sorte que les collectivités interviennent [dans la construction]
- Proposer des logements locatifs et permettre la possibilité d'acheter à des prix corrects au regard des revenus et salaires des populations locales
- Permettre le développement de l'habitat léger mais pas n'importe où ni n'importe comment
- Promouvoir de nouvelles façons d'habiter (logements groupés, intergénérationnels), facteurs de liens sociaux entre habitants
- Contenir le développement des locations saisonnières qui concurrence les logements permanents locatifs
- Créer davantage de logements
- Mieux occuper les bâtiments existants
- Expérimenter de nouveaux modes de vie, diffuser le « mieux vivre, mieux consommer »
- Permettre l'accession à la propriété pour les jeunes actifs
- Développer une offre de logements dignes pour les personnes à faibles revenus
- Développer un habitat léger « dans les règles de l'art »
- Aménager des aires d'habitats légers accessibles financièrement et de qualité
- Maîtriser le foncier par les personnes publiques

Équipements et services publics

- Créer des maisons partagées et des aides à domicile pour les personnes âgées
- Développer les services dans les centres mais permettre le travail sur tout le territoire

Organisation du territoire / foncier

- Ne pas construire tous les nouveaux logements à Die
- Éviter le mitage des grands espaces
- Conserver des espaces de respiration
- Prendre en compte la ressource en eau dans le développement
- Ne pas concentrer le développement démographique à Die
- Avoir une répartition équilibrée du territoire sans tout concentré à Die et dans les Bourgs
- Développer toutes les communes proportionnellement à leurs capacités et à leur organisation
- Dictier l'évolution du territoire par la prise en compte des ressources
- Gérer la contradiction entre le souhait d'accueillir de nouveaux arrivants face au dictât de la densification
- Prioriser le développement de l'habitat dans l'existant : transformation d'usage, division des grandes maisons, mobilisation des espaces non bâti tout en garantissant la préservation des espaces de loisirs et jardinés
- Éviter le trop dense pour maintenir les qualités du cadre de vie rural
- Moins accueillir de nouveaux habitants et aider ceux déjà présents,
- Vivre mieux plutôt que vivre plus nombreux
- Éviter le mitage des constructions

Thématique 2 « économie, emploi, agriculture, tourisme »

Tourisme

- Développer des aires naturelles de camping
- Ne plus avoir de grands campings
- Développer un tourisme lié à la santé
- Développer des activités de tourisme en lien avec la santé (cure...)
- Limiter le tourisme au niveau actuel
- Augmenter de manière mesurée le tourisme (emploi...)
- Développer des manifestations sportives (VTT, drômoise...)
- Entretien des sentiers de promenade et de randonnées
- Limiter le tourisme au niveau actuel
- Ne plus créer de grands équipements touristiques type grands camping dans les secteurs déjà équipés
- Privilégier les aires naturelles et le camping à la ferme
- Prévoir des aires de stationnement aménagées pour les campings-cars avec toilette sèches et points d'eau de petite taille agréables qui pourraient être aussi utilisées par les populations de passage comme les travailleurs saisonniers qui se déplacent en camions.

Agriculture

- Prioriser l'agriculture face au tourisme
- Préserver l'agriculture
- Favoriser l'installation de jeunes agriculteurs
- Adapter l'agriculture au changement climatique
- Produire localement ce que l'on peut faire
- Permettre la vente directe et la commercialisation
- Atténuer les règles empêchant la mise aux normes et les constructions agricoles
- Choisir des cultures moins consommatrices d'eau
- Remettre en agriculture les terres abandonnées
- Créer des réservoirs d'arrosage pour les agriculteurs
- Réinventer et diversifier l'agriculture (en lien avec la ressource en eau) : plantes aromatiques et nouvelles cultures
- Produire davantage local plutôt que d'importer
- Préserver l'agriculture ainsi que ses espaces associés
- Préserver et favoriser l'agriculture de montagne, notamment l'élevage
- Développer l'agroforesterie
- Développer une activité économique sur le bois et l'énergie
- Développer des ateliers de transformation sur place
- Adapter l'agriculture à l'eau
- Créer des retenues d'eau
- Développer une filière locale de plaquettes en bois
- Mettre en valeur et protéger le pastoralisme
- Privilégier l'agriculture tant en vallée qu'en montagne

Commerces et autres activités économiques

- Favoriser des espaces de travail tiers lieux par l'ouverture d'espaces collectifs sous utilisés
- Développer une filière économique sur les énergies locales
- Aider au développement des activités tertiaires
- Avoir des lieux de rencontre entre entrepreneurs
- Ne plus développer les grandes surfaces de vente. Favoriser le local
- Créer des espaces publics adaptés (aux marchés de proximité)
- Disperser le travail
- Créer des épiceries multiservices dans chaque village
- Développer des activités tertiaires (universitaires, cabinets d'architecture...)
- Favoriser la possibilité de construction de locaux artisanaux et d'espaces de stockage des matériaux
- Avoir des locaux pour les artisans
- Développer les tiers-lieux (Châtillon, Menglon)
- Privilégier l'emploi permanent et les « saisonniers permanents »
- Privilégier les activités de travail à l'année, l'emploi permanent, le « saisonnier permanent »
- Développer le télétravail et la fibre

Thématique 3 « mobilité, énergies, ressources naturelles, biodiversité, paysage et patrimoine »

Transports

- Développer les pistes cyclables
- Créer des pistes cyclables entre Die et les centres-bourgs,
- Développer davantage des bus intercités
- Améliorer les routes et les entretenir
- Créer des zones de covoiturage à mutualiser avec des parkings de résidences
- Optimiser la ligne SNCF
- Optimiser l'utilisation de la ligne SNCF (navette entre Luc et Die)
- Améliorer la desserte ferroviaire
- Développer le vélo électrique
- Mobiliser des espaces spécifiques (lagunage...) pour le développement de l'éolien et du solaire
- Créer une obligation de stationnement en centre-village, à proximité plutôt que éloigné
- Favoriser les déplacements domicile-travail à vélo, en particulier dans le triangle Die – Châtillon – Luc
- Avoir des services à la demande pour les transports
- Améliorer le bus scolaire ouvert à d'autres usagers
- Ouvrir le transport scolaire aux personnes extérieures
- Développer le service à la demande pour les transport collectif
- Ouvrir les bus scolaires aux travailleurs et aux déplacements pendulaires
- Définir un nouveau réseau de transport en commun
- Aménager des aires de stationnement pour régler le désordre des camions ponctuels
- Mutualiser les équipements pour avoir de petites unités de stationnements
- Avoir de vraies pistes cyclables, prioritaires par rapport aux transports en commun, sur les grands axes (Die – Châtillon et Die – Menglon)
- Développer des pistes cyclables à côté des routes
- Avoir des parkings à vélos plus visibles
- Prévoir des pistes dédiées au vélo dans les liaisons Luc en Diois – Die – Châtillon en Diois à côté de la route départementale
- Diminuer le gabarit des routes pour diminuer les vitesses
- Obliger à utiliser le train pour le fret
- Ralentir à tous niveaux (circulation) sauf pour internet
- Diminuer les mobilités par l'augmentation des commerces de proximité ou par des camions faisant les tournées de village
- Améliorer les routes pour permettre un usage mixte, et les entretenir
- Produire et consommer local pour limiter les déplacements
- Confirmer taxidrôme
- Mailler le territoire de petits véhicules électriques en prêt ou en vélos électriques en location
- Prévoir des espaces de stationnement dans les villages pour organiser les espaces publics qui ne sont pas adaptés (conflit voitures/espace libre)

- Imposer le stationnement à la parcelle pour les nouvelles constructions ; ne pas reporter les véhicules dans l'espace public
- Prévoir des espaces de stationnement en périphérie des hameaux
- Conserver un aspect champêtre dans l'aménagement des stationnements

Réseaux techniques

- Développer les réseaux numériques pour faire du télétravail
- Améliorer les réseaux de télécommunication (ADSL pour tous),

Énergie

- Réduire les consommations d'énergie
- Développer de petites unités solaires
- Exploiter véritablement le bois-énergie
- Ne pas développer le grand éolien
- Permettre le petit éolien
- Développer le petit éolien
- Ne pas développer l'éolien
- Atteindre l'autonomie énergétique
- Développer le photovoltaïque
- Développer le photovoltaïque sur les bâtiments
- Développer l'utilisation de l'énergie solaire pour l'eau chaude
- Développer des petites unités solaires en circuit-court, multi-usages
- Isoler davantage les bâtiments (constructions neuves et bâtiments anciens)
- Accompagner l'isolation des logements
- Produire localement de l'électricité
- Optimiser l'utilisation et l'exploitation du bois pour le chauffage et la construction
- Aller vers un système conduisant à une autonomie énergétique
- Développer une filière locale de fabrication des granulés ou plaquettes de bois
- Privilégier l'utilisation des délaissés, des toitures... pour développer la production d'énergie renouvelable, sans transformer radicalement le patrimoine architectural

Matériaux et ressources naturelles

- Maintenir des carrières pour éviter que les matériaux ne viennent de loin
- Maintenir les carrières voire réactiver les sites
- Consommer localement les matières premières
- Structurer les filières (bois...)
- Favoriser la récupération d'eau de pluie
- Interdire de remplir les piscines avec l'eau courante
- Prévoir des retenues d'eau pour stocker

Paysage / Patrimoine

- Conserver le patrimoine actuel

Biodiversité

- Créer un espace scientifique lié à la nature (laboratoire, université de la nature)
- Éviter le stationnement anarchique dans les espaces naturels ou agricoles

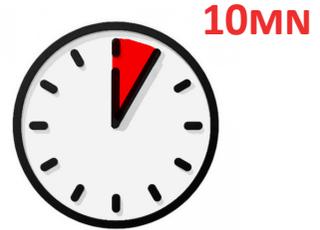
Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

atelier de concertation

mardi 21 juin 2022

ARNAYON
AUCELON
BARNAVE
BARSAC
BEAUMONT-EN-DIOIS
BEAURIERES
BELLEGARDE-EN-DIOIS
BOULC
BRETTE
CHALANCON
CHAMALOC
CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS
DIE
ESTABLET
GLANDAGE
GUMIANE
JONCHERES
LA BATIE-DES-FONTS
LA MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX
LES PRES
LESCHES-EN-DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS-LA-CROIX-HAUTE
MARIGNAC
MENGLON
MISCON
MONTLAUR-EN-DIOIS
MONTMAUR-EN-DIOIS
PENNES-LE-SEC
PONET-ST AUBAN
PONTAIX
POYOLS
PRADELLE
RECOUBEAU-JANSAC
ROCHEFOURCHAT
ROMEYER
ROTTIER
SAINT-ROMAN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDEOL-EN-QUINT
ST DIZIER-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-QUINT
ST NAZAIRE-LE-DESERT
STE CROIX
VACHERES-EN-QUINT
VAL MARAVEL
VALDROME
VOLVENT

- **RAPPEL - QU'EST-CE QU'UN PLUI - PADD ?**



- **RAPPEL D'ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC & TABLES RONDES «PROPOSITIONS POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE»**



- **SYNTHÈSE & PRIORITES**

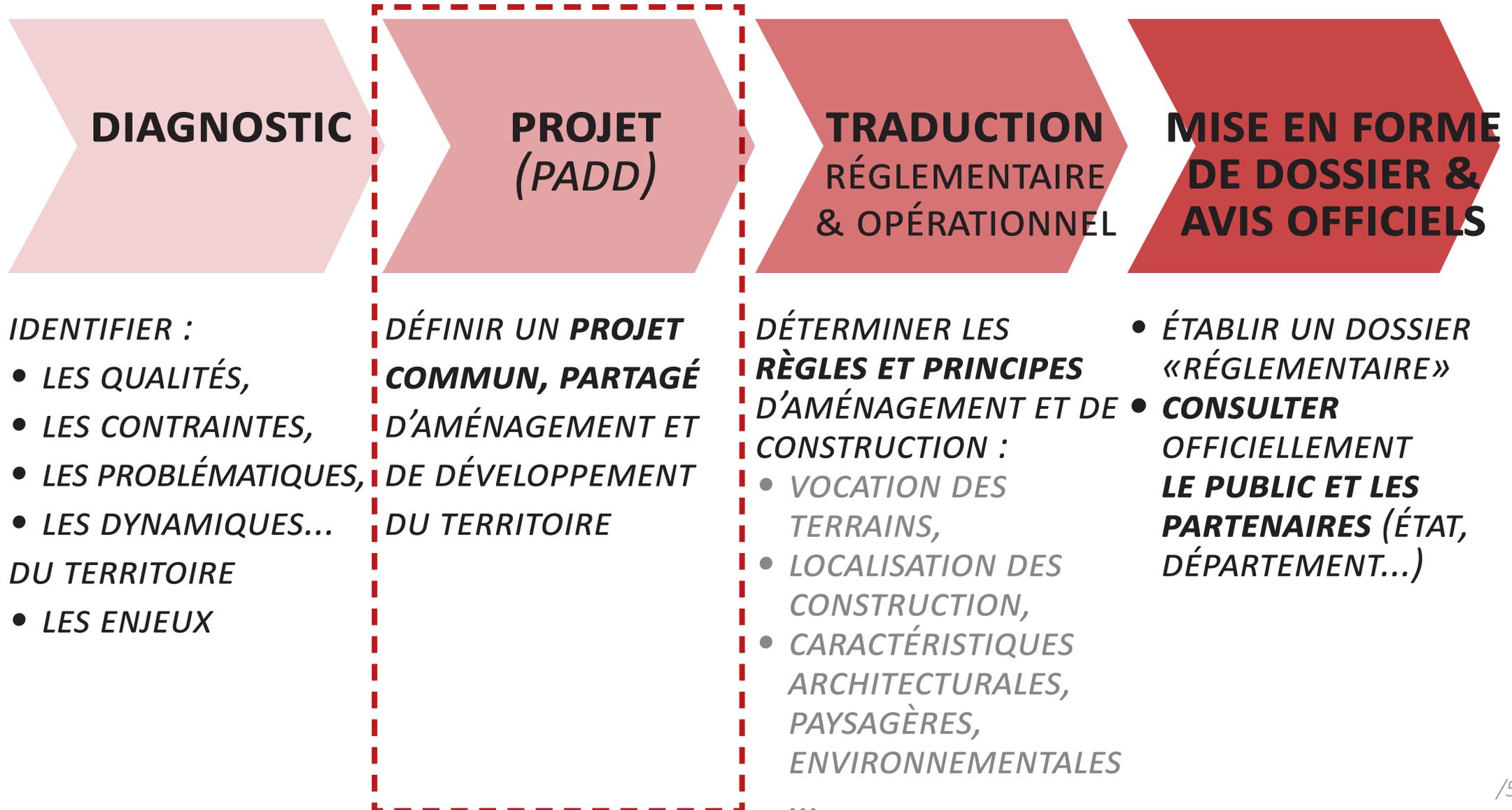


- **BILAN - CONCLUSION**



QU'EST-CE QU'UN PLUI - PADD ?

4 GRANDES ÉTAPES



PADD = LE PROJET POLITIQUE DE L'INTERCOMMUNALITÉ
(UN DOCUMENT SIMPLE ET CONCIS)

**QUI EXPOSE LES OBJECTIFS, LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES
ET LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
POUR LES 10-15 ANS À VENIR**

LE PADD DÉFINIT DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES :

AMÉNAGEMENT

ÉQUIPEMENT

PAYSAGE

URBANISME

**PROTECTION DES
ESPACES NATURELS,
AGRICILES, FORESTIERS**

**REMISE EN ÉTAT
DES CONTINUITÉS
ÉCOLOGIQUES**

HABITAT

**ÉQUIPEMENT
COMMERCIAL**

**TRANSPORT &
DÉPLACEMENT**

ÉNERGIE

**COMMUNICATION
NUMÉRIQUE**

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE & LOISIRS**

LE PADD FIXE :

- **DES OBJECTIFS CHIFFRÉS DE MODÉRATION DE «CONSOMMATION DE L'ESPACE ET DE LUTTE CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN» (=SURFACES ET DIFFUSION ÉPARSE ET ÉTALÉE DE L'URBANISATION) => À DIVISER PAR 2 EN 10 ANS**
- **DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS (CONSTRUCTIONS, PARKINGS, ROUTES, INSTALLATIONS TECHNIQUES DIVERSES...).**
=> DÉMONTRER UNE TRAJECTOIRE DE «ZÉRO ARTIFICIALISATION» EN 2050.

LE PADD DOIT ARTICULER & ARBITRER

**LA RÉOLUTION DE
PROBLÉMATIQUES DU
TERRITOIRE**
*(IDENTIFIÉES DANS LE
DIAGNOSTIC)*

**L'APPLICATION ET LE
RESPECT DE
RÉGLEMENTATIONS
NATIONALES,
RÉGIONALES,
LOCALES...**

*MARGES DE MANOEUVRE,
CAPACITÉS D'ACTION...*

**VOS AMBITIONS,
VOS VOLONTÉS,
VOS CHOIX**

**LES DEMANDES &
PROJETS
DES PARTENAIRES
& INSTITUTIONS,
ASSOCIATIONS,
HABITANTS**

LES ÉVOLUTIONS & MUTATIONS *(SOCIALES, ÉCONOMIQUES, CLIMATIQUES,
ENVIRONNEMENTALES...)* *TENDANCES LOURDES, FACTEURS DE CHANGEMENTS POTENTIELS...*

SOUVENT OPPOSÉES VOIRE CONTRADICTOIRES

PADD

QUELS AMÉNAGEMENTS & DÉVELOPPEMENTS POUR LE DIOIS EN 2035 ?

EN INTÉGRANT 3 ENJEUX MAJEURS

**ADAPTATION AUX
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES
& PERTE DE
BIODIVERSITÉ**

**RARÉFACTION DES
RESSOURCES
(EAU, SOL...)**
*DIVISER A MINIMA PAR 2 LE
RYTHME D'URBANISATION*

**ÉVOLUTION
DES MODES DE VIE**
*(HABITER, TRAVAILLER,
COMMUNIQUER, SE DÉPLACER,
PRODUIRE...)*

**RAPPEL D'ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC &
TABLE RONDE**

7 HA
URBANISÉS PAR AN

89% SUR
DES ESPACES
AGRICILES

1 / 4
CONSOmmATIONS
FONCIÈRES
CAPTÉES PAR DIE

3 HA SUR 5
URBANISÉS POUR
L'HABITAT

9 / 10^{ÈME}
URBANISATION
SOUS FORME
D'EXTENSIONS
URBAINES + MITAGE

9,5
HBT/KM²

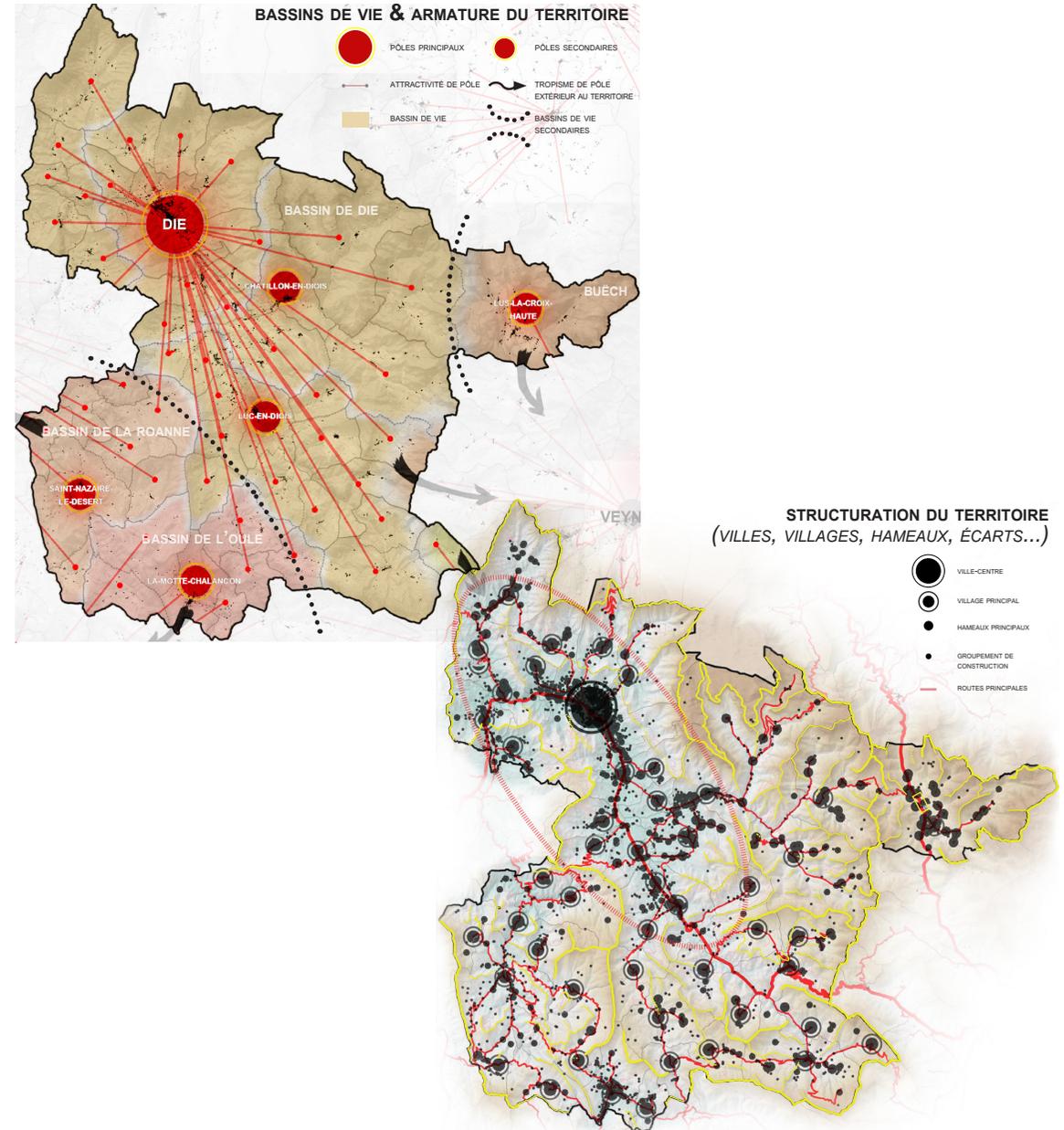
2 / 5
HABITANTS À DIE
(80 HBT/KM²)

55% DES
EMPLOIS À DIE

6 COMMUNES
> 400 HBT

8,2 LGT/HA
DENSITÉ DES
NOUVELLES
OPÉRATIONS

37 HECTARES
DE DENTS
CREUSES



11688
POPULATION 2018

122
NOUVEAUX
HABITANTS PAR AN

9/10
COMMUNES DE
MOINS DE 300 HBT

40%
HABITENT À DIE

4 / 5
MAISONS
INDIVIDUELLES

34%
RÉSIDENCES
SECONDAIRES

> 1 / 3
HABITANT > 60 ANS

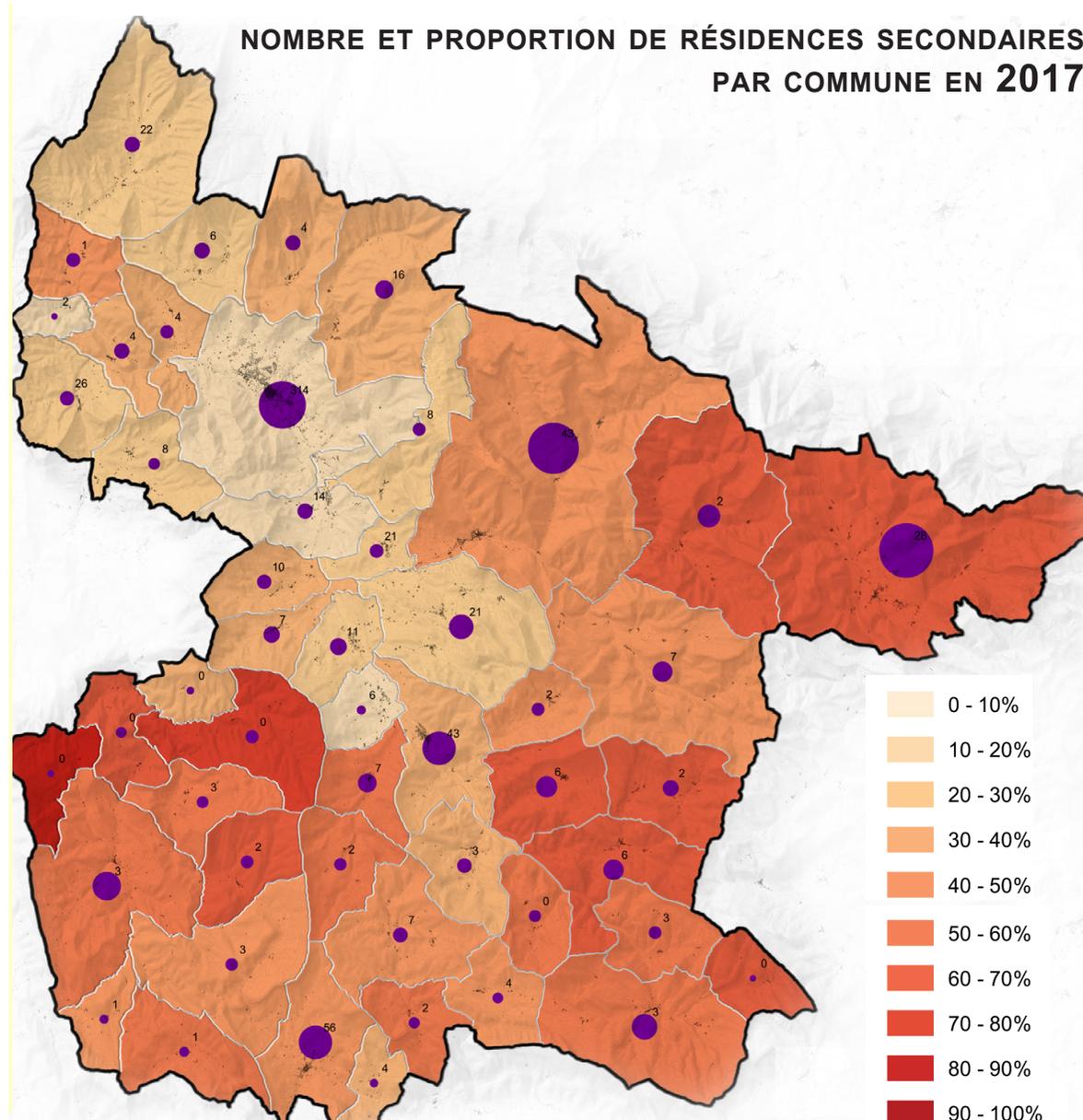
43%
PERSONNES VIVANT
SEULES

21%
SOUS LE SEUIL DE
PRÉCARITÉ
(933€ / MOIS)

4,8%
LOGEMENTS
SOCIAUX

3 / 4
LGT SOCIAUX
LOCALISÉS À DIE

**NOMBRE ET PROPORTION DE RÉSIDENCES SECONDAIRES
PAR COMMUNE EN 2017**



***QUELLES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES
POUR LE DIOIS DANS LES 10 ANS À VENIR ?***

***QUELLES SERONT LES FORMES D'HABITAT ET LES MANIÈRES
D'HABITER EN 2035 DANS LE DIOIS ?***

***QUELLE ORGANISATION DU TERRITOIRE SERAIT-IL
SOUHAITABLE POUR LES DÉCENNIES À VENIR
(RÉPARTITION DES LOGEMENTS, ÉQUIPEMENTS, SERVICES...) ?***

1343
ENTREPRISES

4327
EMPLOIS

77%
DE TPE

55%
DES EMPLOIS
LOCALISÉS À DIE

1 / 3
D'EMPLOIS
PUBLICS

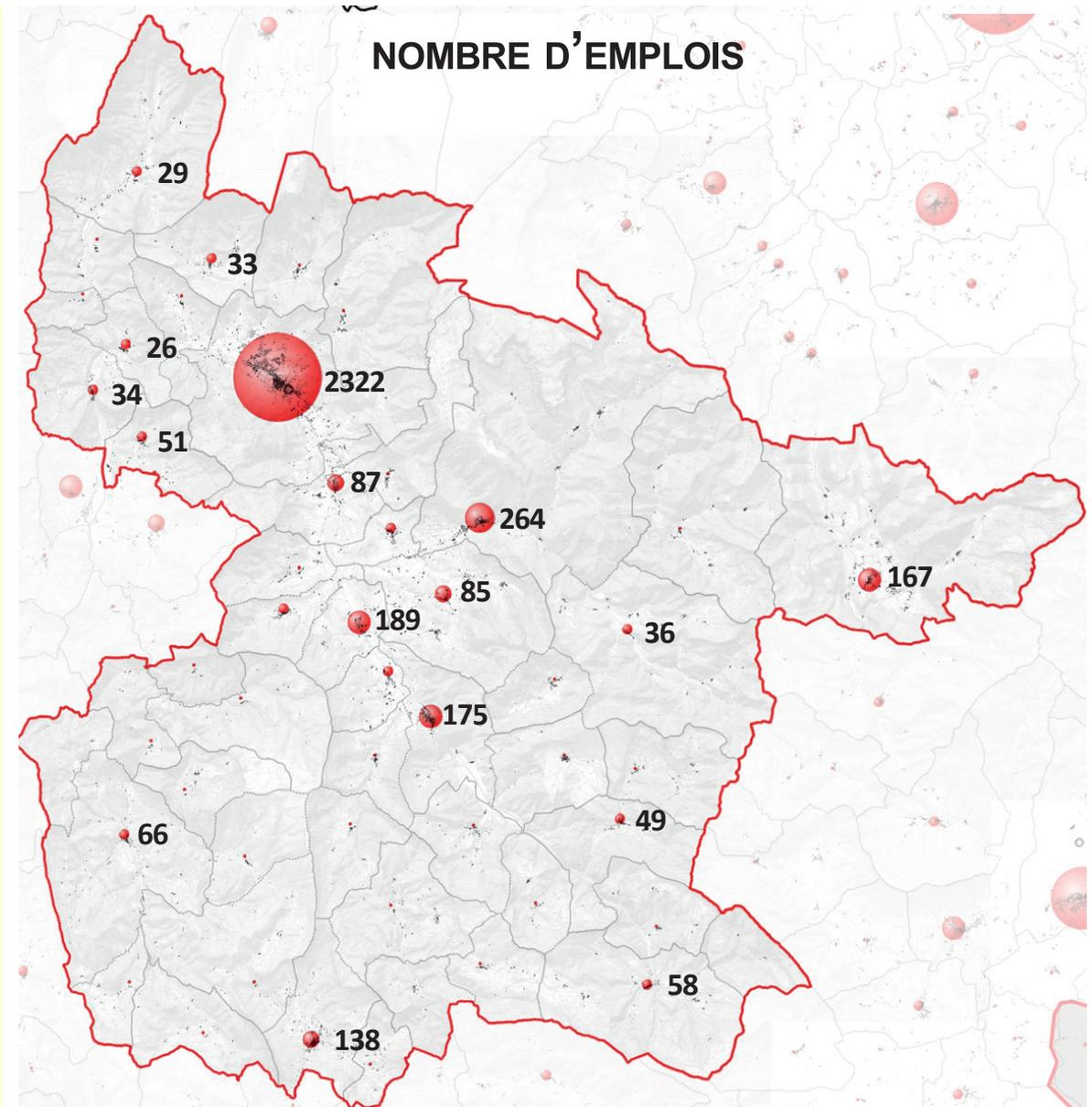
14%
CELLULES
COMMERCIALES
VACANTES À DIE

70%
COMMERCES À
DIE ET DANS
5 PÔLES DE
PROXIMITÉ

1 / 3
COMMERÇANTS
À L'ÂGE DE LA
RETRAITE

45%
CONSOMMATIONS
LOCALES ISSUES
DE CLIENTÈLE DE
PASSAGE

2,8 HA
DE DENTS
CREUSES
ÉCONOMIQUES



426

EXPLOITATIONS
AGRICOLES

1 / 6

EMPLOIS AGRICOLES

138KM²

TERRES EXPLOITÉES
(HORS ESTIVE...)

2 / 5

EXPLOITATIONS
D'ÉLEVAGE

2 / 3

PARCELLES EN
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

6 AOP
11 IGP

-20%

CHEPEL

-41%

EXPLOITATIONS
DEPUIS 1988

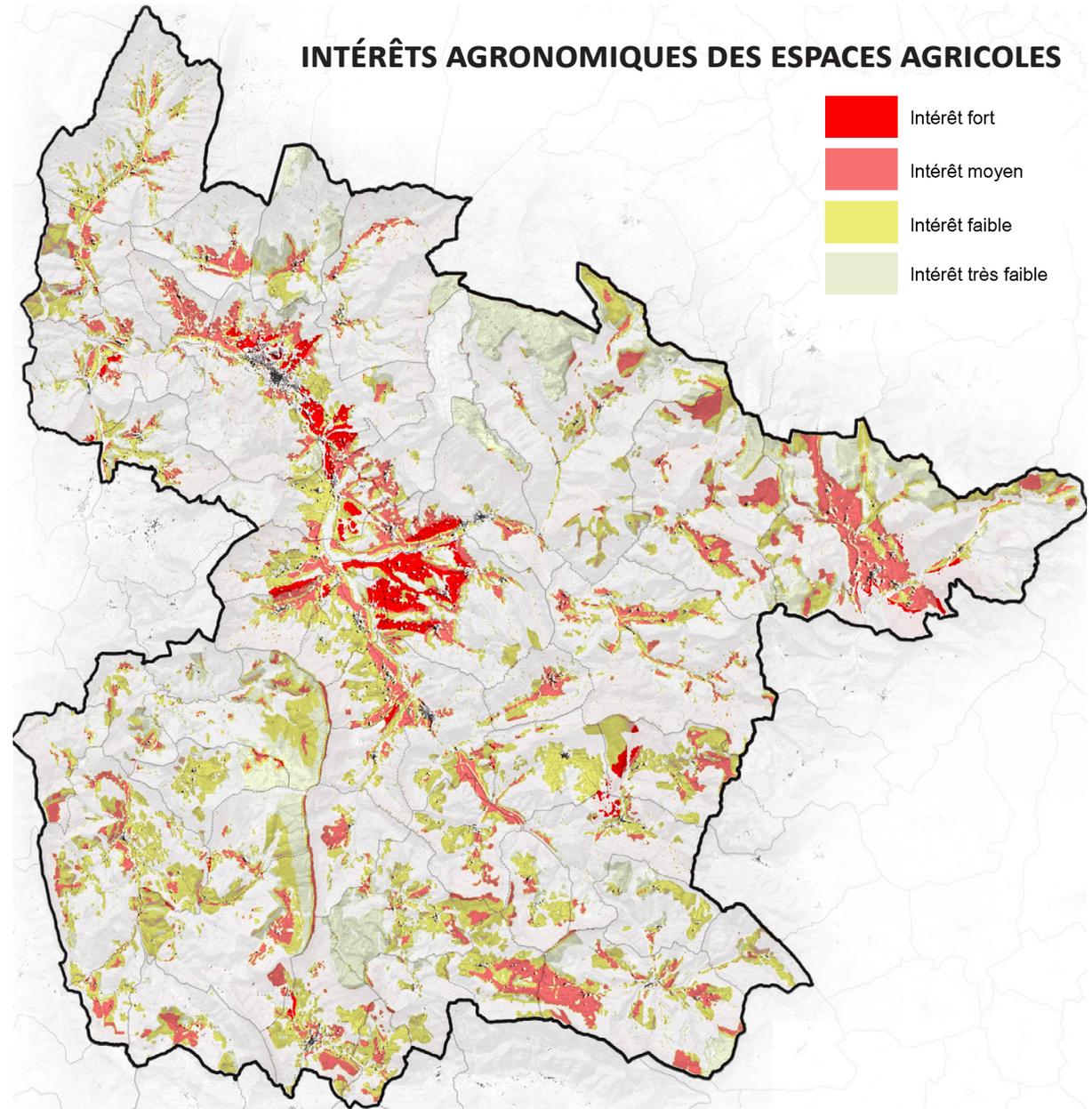
-7,8%

DE SAU
DEPUIS 2010

26,5%

DE BÂTIMENTS
AGRICOLES JUGÉS
PEU FONCTIONNELS

INTÉRÊTS AGRONOMIQUES DES ESPACES AGRICOLES



150 000
VISITEURS

25000 HBT
POPULATION
TOURISTIQUE

x 3
NOMBRE
D'HABITANTS EN ÉTÉ

31%
CLIENTÈLE
ÉTRANGÈRE

248
ÉTABLISSEMENTS
D'HÉBERGEMENT
TOURISTIQUE

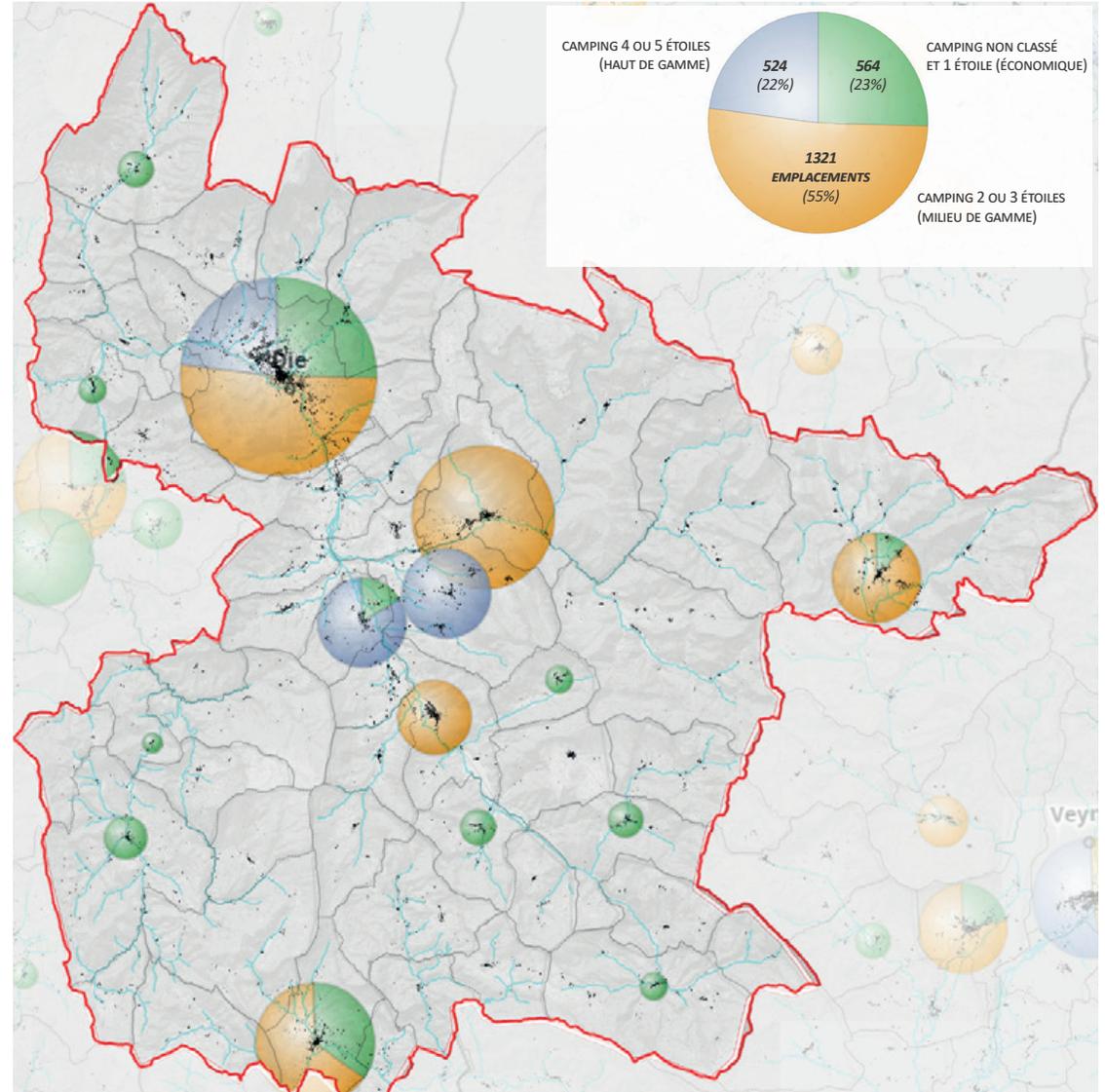
9663
LITS

483100
NUITÉES

62%
NUITÉES EN
CAMPING

50% NUITÉES
SUR 3 COMMUNES
(DIE, CHÂTILLON-EN-DIOIS,
LUS-LA-CROIX-HAUTE)

NOMBRE D'EMPLACEMENTS DE CAMPING SELON LE NOMBRE D'ÉTOILES



***QUELS MODES DE DÉVELOPPEMENT ET
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
PRIVILÉGIER À L'AVENIR ?***

9550
VÉHICULES/JOUR
À L'ENTRÉE
OUEST DE DIE

+35%
AFFLUX DE
VOITURE EN
PÉRIODE
ESTIVALE

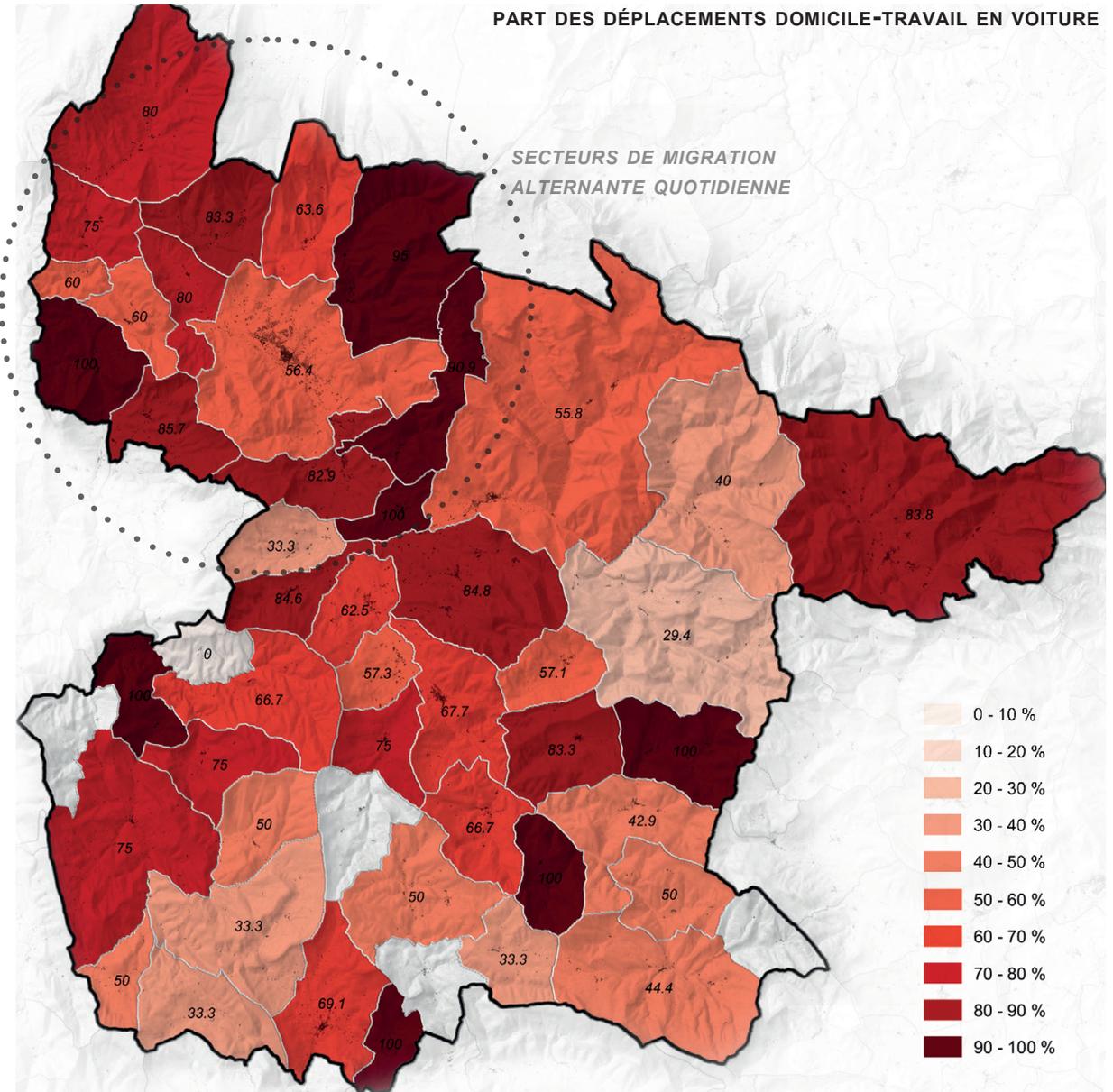
+10%
TRAFIC ROUTIER
À DIE EN 12 ANS

64%
DES ACTIFS SE
RENDENT À
LEUR TRAVAIL EN
VOITURE

1 ACTIFS SUR **5**
SE DÉPLACE À
VÉLO - PIEDS

3,7%
ACTIFS EN
TRANSPORTS EN
COMMUN

1 / 3
LOGEMENT SANS
GARAGE (COEUR
DE VILLAGE)



QUELLES PRIORITÉS EN MATIÈRE DE DÉPLACEMENT ET D'INFRASTRUCTURES «RÉSEAUX» SUR LE TERRITOIRE ?

6,95 TONNES
GRANULATS
CONSOMMÉS / AN

262 M3
EAU CONSOMMÉ
/ HBT / AN

205 M3
EAU POTABLE

2%
RÉSIDENTIEL
COUVERT PAR
PANNEAUX
SOLAIRES

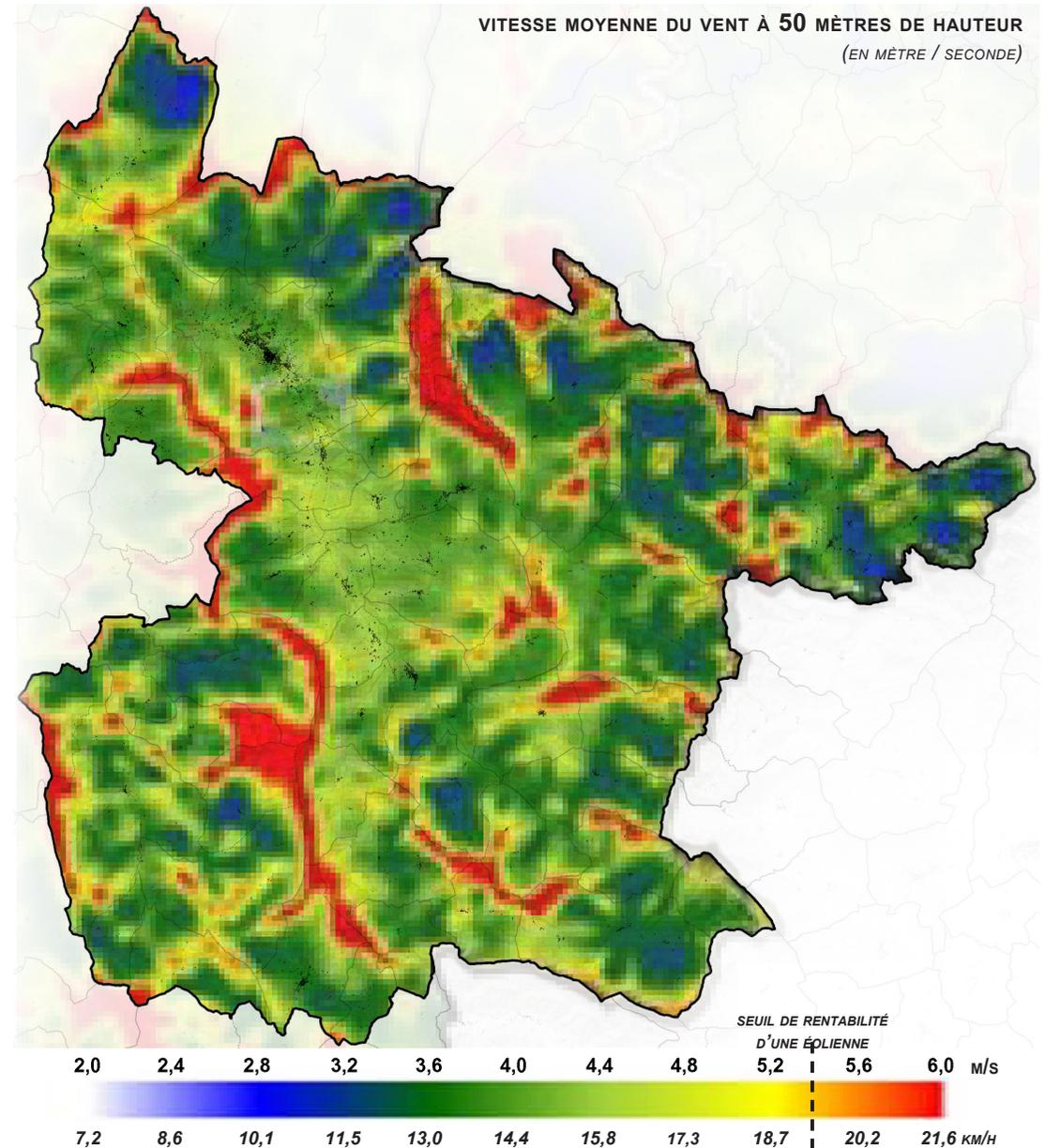
289 GWH
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE

-6%
CONSOMMATION
EN 20 ANS

23%
BESOINS
COUVERTS EN ENR

57%
ÉNERGIE FOURNIE
PAR DES
PRODUITS
PÉTROLIERS

42%
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE PAR
L'HABITAT





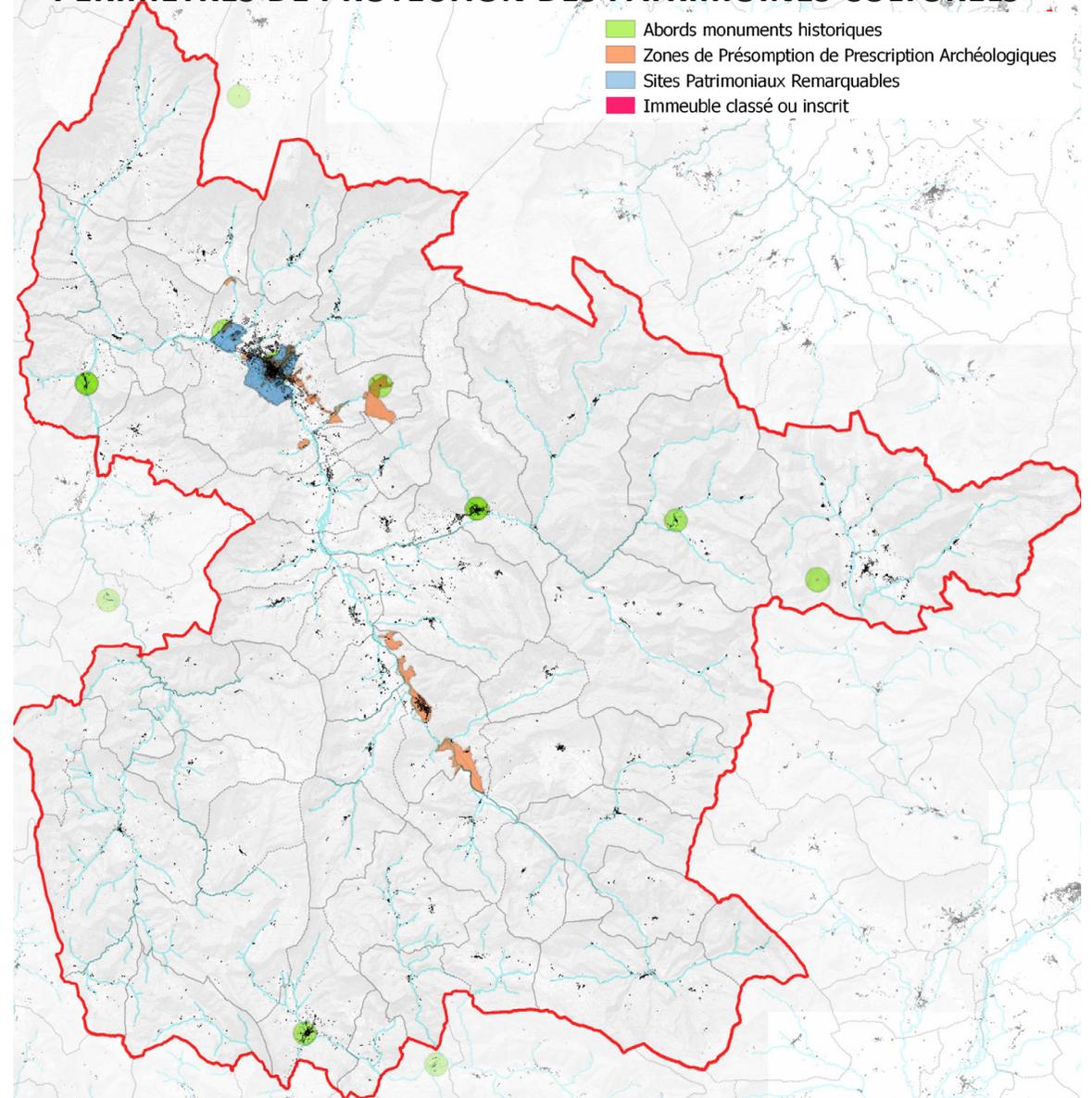
1
SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE

24
ÉDIFICES ET SITES
CLASSÉS ET
INSCRITS

50%
DES ÉDIFICES
CLASSÉS
LOCALISÉS À DIE

> 20
ZONES DE
PRÉSUMPTION
ARCHÉOLOGIQUE,
PRINCIPALEMENT LE
LONG DE LA DRÔME

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES PATRIMOINES CULTURELS



62%

**DU TERRITOIRE
EXPOSÉ À UN ALÉA
FORT ET TRÈS
FORT D'INCENDIE
DE FORÊT**

120

**SITES
POTENTIELLEMENT
POLLUÉS**

DONT 1/3

LOCALISÉS À DIE

+22%

**CONCENTRATION
D'OZONE DANS
L'ATMOSPHÈRE
EN 20 ANS**

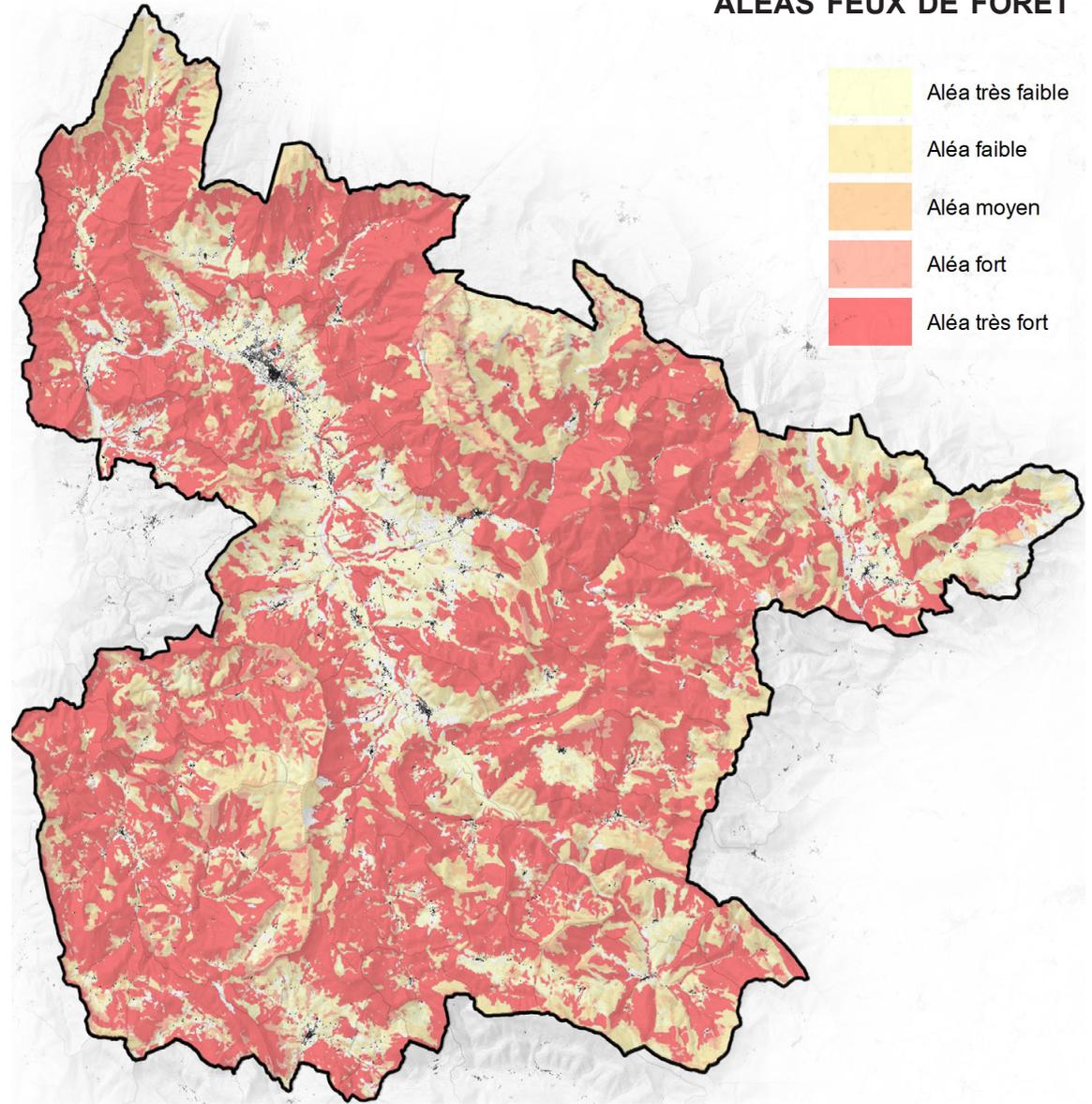
82%

**DES PARTICULES
FINES (PM_{2,5})
ISSUES DES
COMBUSTIONS
RÉSIDENTIELLES**

-19%

**ÉMISSION DE GAZ
À EFFET DE SERRE**

ALÉAS FEUX DE FORÊT



3 / 5^{ÈME}
TERRITOIRE À FORT
INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

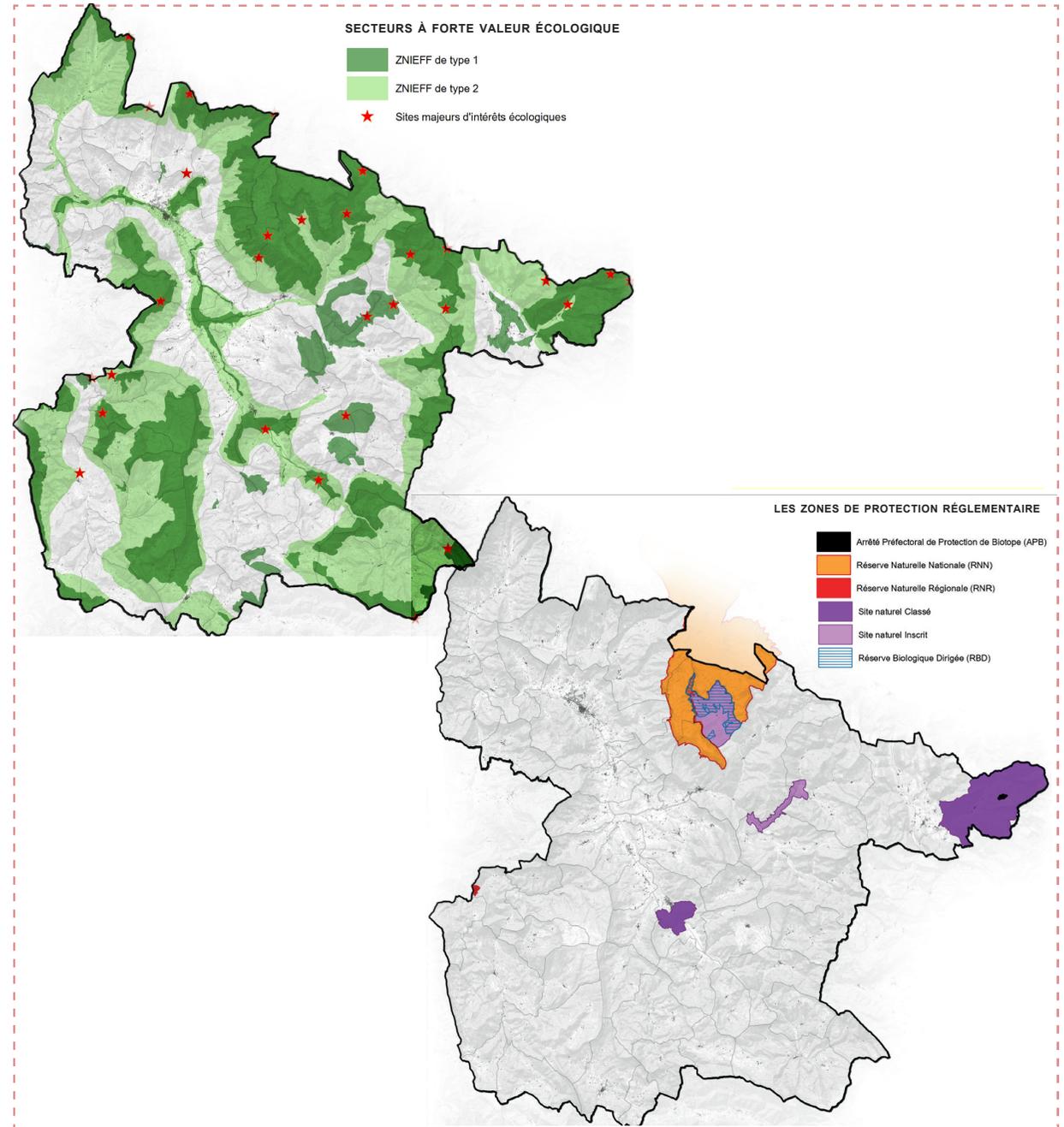
1 HABITAT SUR 5
REMARQUABLE,
RARE OU MENACÉ

11%
DU DOIS = MILIEUX
REMARQUABLES
(13 288 HA)

1
RÉSERVER
NATURELLE
NATIONALE

4
SITES NATURELS
INSCRITS OU
CLASSÉS

10
ZONE NATURA
2000



QUELLE AMBITION ET COMMENT ASSURER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE D'ICI 2035 ?

COMMENT OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES DU TERRITOIRE (SOUS-SOL, SOL, AIR, EAU...) ? ET GÉRER LA DÉPENDANCE AUX RESSOURCES CONVENTIONNELLES (PÉTROLE, BÉTON DE CIMENT...)

QUELS PATRIMOINES NATUREL, PAYSAGER ET BÂTI LÉGUER À VOS ENFANTS (GÉNÉRATIONS FUTURES) ?

merci de votre attention

ABRAYON
AIGLON
BARBAVE
BARSAIC
BEAUMONT-EN-DIOIS
BEAUREPES
BELLEGARDE-EN-DIOIS
BOULC
BRETE
CHAILLOM
CHAMALIC
CHARENT
CHATELON-EN-DIOIS
DRE
ESCALAUT
GUYMOUR
GUYMOUR
GUYMOUR
JONCHERES
LA BAIE-DES-POISS
LA MOTTE-CHAILLOM
LAVAL D'AY
LES PRES
LECHES-EN-DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS-LA-CROIX-AVALE
MATHOMAC
MIESELON
MUSCON
MONTAIGNE-EN-DIOIS
MONTMAYON-EN-DIOIS
PAMER-LE-SEC
PONS-ET-AUBAIN
PONTAIL
POTOLS
PRADELLE
ROGARDEN-MUSAC
ROCHERFORTAY
ROUYER
ROUYER
SANT-ROMAN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDRE-EN-DIOIS
ST ANDRE-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-DIOIS
SITE CROIX
VALCHERES-EN-DIOIS
VAL-MATHIAS
VALPOISSON
VAL-VENT